LA PENSÉE ET LES HOMMES ASBL

Cahier d'Éducation permanente

Dossier n° 2023 - 021

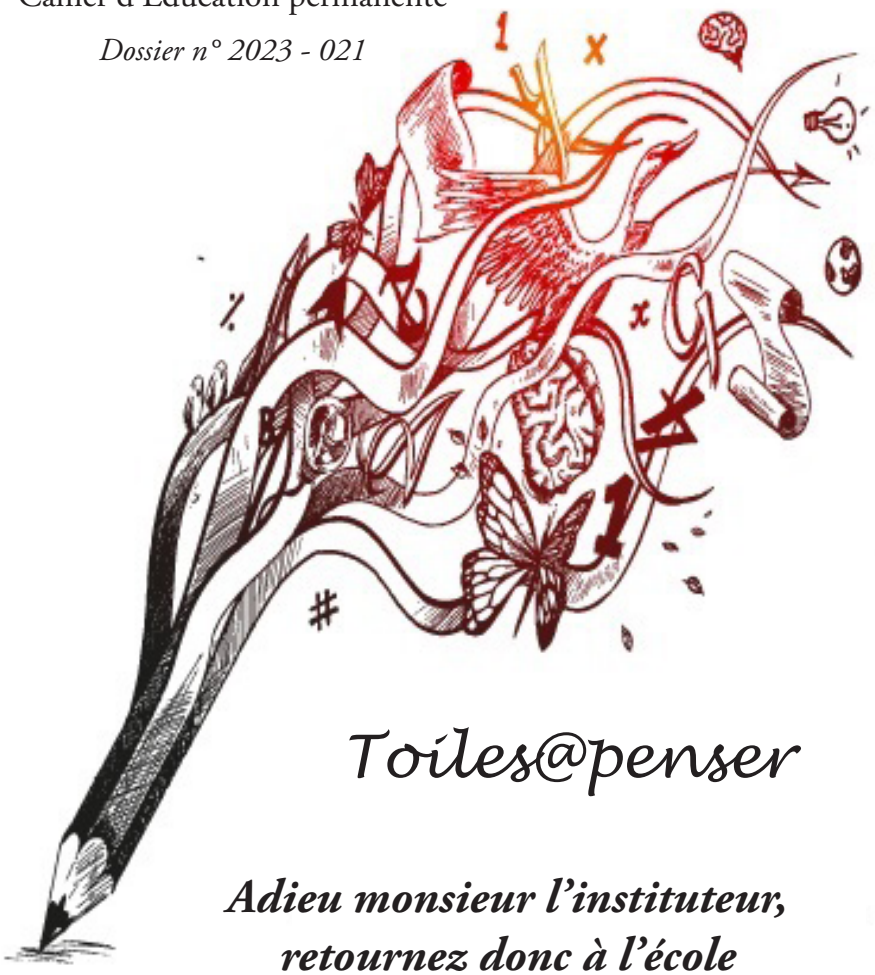

Toiles@penser

Adieu monsieur l'instituteur, retournez donc à l'école

Claude Wachtelaer

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)
Robert Hamaide, Georges Van Hout

Comité exécutif
Henri Charpentier, , Baudouin Decharneux,
Patricia Klein, Fernand Letist, Philippe Liévin,
Michèle Mignon, Claude Wachtelaer

Rubriques
Publications – Radio – TV
Colloques – Ateliers philosophiques

Secrétariat – Publications
Carmen Louis
02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be
02 650 35 90 – revues@lapenseeetleshommes.be

Médias
Fabienne Vermeylen
media@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale
Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
http://www.lapenseeetleshommes.be

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'Éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

Le montant de l'abonnement pour trois dossiers annuels et un numéro *Varia* est fixé à

81 € pour la Belgique,
117 € pour l'Europe pour la version papier, et
38 € pour la version numérique sous forme de PDF ou ePub
(ou plus pour un abonnement de soutien).

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

http://lapenseeetleshommes.be

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2023 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :

n° 128 – *Notre-Dame en feu : entre émotions et symboles*
n° 129 – *T(t)emple : entre majuscule et minuscule*
n° 130 – *Chamanisme comme ouverture de conscience*
n° 131 – *Francs-Parlers 2021*

Adieu monsieur l'instituteur, retournez donc à l'école

Claude Wachtelaer

Les masques tombent

La presse n'a pas donné à cette information l'écho qu'elle mérite. Peut-être parce que la presse écrite est déjà victime d'un symptôme assez semblable, mais un constat irréfutable est enfin apparu au grand jour : les candidats enseignants ne maîtrisent pas la langue qu'ils sont censés utiliser pour exercer leur métier[1].

C'est un test, non obligatoire, destiné aux étudiants inscrits en première année des formations destinées aux futurs enseignants des niveaux maternel, primaire et secondaire inférieur qui a, pour la première fois de manière incontestable, révélé l'étendue du désastre.

Ceux qui, comme moi, ont exercé des responsabilités dans la gestion de l'enseignement à Bruxelles ou en Wallonie, le savaient en fait depuis longtemps. Mais ceux d'entre nous qui étaient au plus près du terrain avaient beau tirer le signal d'alarme, nous n'étions guère entendus par les directions des écoles formant les futurs enseignants et encore moins par les ministres, qui, depuis des années, veillent sur la qualité de notre système éducatif.

Depuis longtemps, les directions des écoles dont j'avais la tutelle m'ont dit qu'elles avaient des enseignants qui faisaient faute d'orthographe sur faute d'orthographe. Moi-même, j'ai fait de nombreux constats désolants. Si ces constats s'étaient limités à des fautes d'orthographe, mes alarmes resteraient modérées, parce que je ne suis pas un intégriste de l'accord du participe passé des verbes pronominaux. Mais les choses sont beaucoup plus graves.

[1] https://www.lalibre.be/belgique/2023/12/06/quatre-futurs-enseignants-sur-cinq-ne-maitrisent-pas-la-langue-francaise-au-debut-de-leur-formation-446LDCCREBHVPPHSGMIRPMH55Y/

Avant de passer à l'essentiel, finissons-en avec l'orthographe, en signalant que, tout récemment, j'ai retrouvé vingt-deux fautes d'orthographe et de syntaxe dans le rapport établi par une institutrice maternelle à l'intention de sa directrice. Il s'agissait d'un témoignage dans une procédure disciplinaire, dont j'ose supposer que l'importance aurait justifié une relecture attentive du dit rapport.

Mais l'orthographe n'est que la pointe émergée de l'iceberg. La complexité – et les nombreuses incohérences ou absurdités – de l'orthographe française est souvent une bonne excuse pour masquer l'absence de réelle maîtrise de langue. Trois éminents académiciens rappelaient récemment le rôle de Voltaire dans l'évolution de la langue. Qui dit le contraire ? Supprimer le ç et écrire *savais* au lieu de *çavais* est une réforme et un progrès, mais certainement pas un argument suffisant pour excuser les nombreuses marques d'absence de maîtrise de la langue dont font preuve nos candidats instituteurs et, hélas, un certain nombre de diplômés.

Maîtrise de la langue et déficit culturel

Deux anecdotes pour illustrer mon propos.

C'est une classe de deuxième primaire. Leçon de lecture d'un texte lacunaire. L'histoire se passe en Chine et la page du manuel est illustrée par des dessins simples, mais très explicites. Un élève lève le doigt et demande : « Madame, c'est quoi une pagode (elle est illustrée sur la page) ? » Du tac au tac, l'enseignante répond : « C'est un bateau ». À la fin de la leçon, j'interroge l'institutrice qui admettra qu'elle a confondu pirogue et pagode, mais qu'elle ne sait pas non plus ce qu'est cette dernière. J'avais déjà fait une visite dans la classe de cette jeune institutrice l'année précédente. J'avais alors constaté qu'elle ignorait que passer de la voix active à la voix passive nécessite la présence d'un complément d'objet et que, par conséquent, on ne peut pas mettre la phrase, proposée par un élève, « Jean joue dans le parc » à la voix passive. Et ce n'était là qu'une des nombreuses faiblesses de cette leçon qui distillait un ennui profond.

Cette jeune temporaire et moi avons donc discuté de son avenir professionnel. Compte tenu de ses nombreuses lacunes, je lui ai conseillé une réorientation en lui faisant clairement comprendre que nous ne prolongerions pas notre collaboration. Elle m'a parlé de son goût pour le théâtre et l'animation, je lui ai dit que c'était en effet une bonne piste. L'année d'après, j'ai appris qu'elle avait trouvé un emploi d'institutrice dans une autre commune bruxelloise, confrontée, comme nous, à la pénurie. J'ignore la suite de son parcours.

Une autre anecdote se passe en quatrième primaire. Mon attention est attirée par une phrase inscrite au tableau : « Pasteur inventa LE vaccin ». Je demande à l'enseignante si elle connaît l'origine du mot vaccin. Réponse négative. Je pousse plus loin mon interrogatoire, *vaccine*, *cow pox* ? Jamais entendu parler. Jenner, connais pas. Bon, passons. D'où vient alors cette affirmation péremptoire à propos de Pasteur et des vaccins ? Aussitôt, l'institutrice se penche sur le banc d'un élève, saisit un petit livre destiné aux enfants et consacré aux grandes découvertes scientifiques. Elle me met alors sous le nez la source de son affirmation. Et, oui, c'est bien écrit là : « Pasteur inventa DE nombreux vaccins ».

Il n'est plus question ici d'orthographe, mais d'une enseignante qui ne comprend pas ce qu'elle lit, qui n'a pas préparé sa leçon et qui utilise une documentation indigente.

Le problème est donc plus profond, et, par conséquent, plus difficile à résoudre. Les deux anecdotes que j'ai relatées révèlent un problème bien plus grave, le déficit de maîtrise de la langue qui est maintenant apparent reflète d'abord un déficit culturel évident.

Sélection à l'entrée et origine des étudiants

Un déficit culturel dont la cause est probablement à chercher dans le profil des candidats enseignants d'aujourd'hui.

Je fais partie d'une des dernières générations d'instituteurs diplômés après sept ans d'études secondaires. J'ai donc pris en charge ma première classe à dix-neuf ans et demi, le premier septembre 1968. Mes camarades de promotion et moi avions fait ce choix d'études à la fin de ce qui est aujourd'hui la troisième année secondaire et sommes donc entrés, à l'âge de quinze ans en première normale, comme on disait alors.

Aujourd'hui, un instituteur est diplômé après trois, et bientôt quatre années d'études. Cet allongement des études doit, en principe entraîner une amélioration du niveau des maîtres d'aujourd'hui, les résultats du test récent, semblent montrer que ce n'est pas le cas. Pourquoi ? J'ai obtenu, en juin 1968, une double certification, mon diplôme d'instituteur et un diplôme d'humanités en section économique. De nombreux élèves de la section économique, avec lesquels nous avions des cours communs, ont poursuivi des études universitaires et ma promotion a produit un Secrétaire d'État et un président du Sénat. Aujourd'hui, l'entrée dans la filière pédagogique des Hautes écoles n'est plus un premier choix pour les élèves instituteurs. L'écrasante majorité d'entre eux n'envisagent cette orientation qu'après un échec dans d'autres filières.

Mes camarades et moi, comme les autres instituteurs, sortions de l'enseignement général. L'origine de la majorité des élèves inscrits au test est différente. Nombre d'entre eux sont issus de l'enseignement technique, voire de septième professionnelle. Cette réalité fait l'objet d'une scandaleuse occultation. Pendant les travaux du groupe de travail « État des lieux » qui a préparé le démarrage du *Pacte d'excellence* et au sein duquel je représentais le Conseil de l'Enseignement des communes et des provinces (Cecp), j'ai vainement insisté pour obtenir des données statistiques relatives à l'origine scolaire des candidats instituteurs. On sait que le service informatique de la Cfwb est particulièrement inefficace, mais on sent bien aussi qu'évoquer cette question est gênant.

Notre système scolaire prône l'égalité – ce qui est moralement honorable –, mais un aveuglement volontaire face à certaines réalités rend cette aspiration caduque. Quand on décide d'ouvrir tout grand l'accès à l'enseignement supérieur, on permet malheureusement à des étudiants mal préparés par les écoles secondaires et mal orientés pas des services peu performants, de venir échouer en première. Cela entraîne frustrations et réorientations, mais, en dépit des filtres, cela laisse aussi passer un certain nombre de candidats de piètre qualité. Comme le disait, il y a vingt ans déjà, un de mes amis, directeur de catégorie pédagogique, dépité par le nombre d'échecs en français à l'examen de décembre, « on ne peut tout de même pas les buser tous ».

La vérité qui dérange

Le test de cette année objective donc une situation connue de longue date. Mais il ne créera pas d'électrochoc. La ministre en charge de l'enseignement obligatoire estime que cela ne la concerne pas, renvoyant la patate chaude à sa collègue de l'enseignement supérieur, oubliant que ce sont les écoles, dont elle à la tutelle, qui seront les employeurs de ces futurs enseignants. Cette désinvolture apparente est évidemment rendue plus facile depuis qu'on a réparti les compétences de l'enseignement entre plusieurs ministres de partis politiques différents, une brillante idée qui permet depuis des années de jouer au valet puant chaque fois qu'un dossier difficile apparaît. Quant à l'Ares, il minimise. Le test est un état des lieux, nous dit-on. Les étudiants auront quatre ans pour améliorer leur niveau. On suppose que cette déclaration est destinée à donner de l'espoir à tous ceux qui ont raté l'épreuve.

Avant même que le test ne soit organisé, il se trouvait déjà des voix critiques pour le contester[2]. Si l'on en croit un article de *La Libre Belgique* « Une source proche du dossier regrette que l'évaluation soit seulement écrite. « Et l'expression orale ? Elle est pourtant tellement importante devant une classe », estime-t-elle. Autre critique : « Pour des questions de faisabilité, une grande partie de l'épreuve devrait prendre la forme d'un QCM, un questionnaire à choix multiples. C'est plus facile à corriger, certes, mais cela permet-il réellement de mesurer correctement ce qu'un enseignant doit maîtriser ? ». Comme si on pouvait penser qu'un étudiant qui ne maîtriserait ni le vocabulaire ni la syntaxe, pourrait s'exprimer avec brio. Mais, quand on ne veut pas connaître la température, on sait qu'il n'y a rien de tel que de casser le thermomètre. Une épreuve orale modifierait peut-être un peu les pourcentages, elle ne permettrait pas de dire qu'il fait soleil quand il pleut.

Pendant ma formation, je donnais des leçons de français durant mes stages. Personne n'aurait envisagé de me laisser donner celles-ci si ma maîtrise de la langue n'avait pas été suffisante. Pour nous qui commencions nos stages à dix-huit ans, la maîtrise du français était un prérequis, aujourd'hui elle est un objectif à atteindre après quatre ans d'études, ce n'est pas rassurant.

Revenir à l'exigence

Pour conclure, j'aimerais avancer une proposition en apparence paradoxale. On sait que la profession enseignante connaît aujourd'hui une pénurie importante. On manque d'instituteurs, de professeurs dans de langues modernes (néerlandais surtout), de sciences (chimie, physique), etc. les réponses à cette situation proposées par le politique sont ou irréalistes, ou inefficaces. Proposer des heures supplémentaires à des profs qui se disent déjà surchargés aujourd'hui, ou faire appel à des « titres de pénurie » mal formés, ne sont que des sparadraps d'une utilité limitée. Cette situation contribue à dévaloriser une profession de plus en plus méprisée par les utilisateurs de l'école eux-mêmes. Au lieu de faire plus de la même chose pour résoudre le problème (le recours aux remplaçants non diplômés risque de se généraliser comme à l'époque des maîtres auxiliaires en France, jadis), je suggère de changer radicalement d'approche. Le test facultatif dont il est question ici devrait être rendu obligatoire. Sa réussite devrait décider de l'admission dans les filières des formations pédagogiques. On

[2] https://www.lalibre.be/belgique/2023/02/01/comment-la-maitrise-du-francais-sera-evaluee-chez-les-futurs-profs-YXVPNP3MV5DW3DUW2JBM4NN4RA/

réduirait ainsi le taux d'échecs en première année. Il faudrait évidemment revoir le système de financement et mettre fin à cette aberration qui consiste à faire financer les études supérieures par le nombre d'inscrits en première. Des enseignants mieux formés augmenteraient l'attractivité de la population et, à terme, permettraient une sortie de la pénurie. On sait que, dans tout système, le mauvais chasse le bon : si l'enseignement est un enjeu essentiel, on doit faire ce qu'il faut pour avoir des enseignants qui sont au niveau. Mais il faudra abandonner l'idée qu'on peut transformer un cheval de labour en cheval de course rien qu'en allongeant la durée de son entraînement.

Nos Toiles@penser 2022

disponibles sur demande et sur notre site
https://www.lapenseeetleshommes.be

Partage

Écrire et faire vivre les mots.Partage d'expérience de deux anciens Vénérables Maîtres, Vincent De Wolf et Myriam Goosse
Valeurs partagées entre bouddhistes et francs-maçons, Myriam Goosse
Partage de la notion de « bonheur », par le Dalaï-Lama, Myriam Goose
La régulation locale favorise-t-elle le partage, la cohésion sociale et le dialogue interconvictionnel dans la commune de Waterloo ?, Myriam Goose
Le partage d'une expérience de vie, une manière de se sentir proche, Guillaume Libioulle
L'apprentissage du partage chez les tout petits, Guillaume Libioulle
Le groupe comme espace de partage, Guillaume Libioulle
Le télétravail : obstacle ou opportunité aux échanges entre collègues ?, Guillaume Libioulle
L'Œuvre royale des berceaux : le partage comme valeur centrale, Guillaume Libioulle

Qualité de la vie – Bien être

Pouvoir, autorité, hiérarchies : quelles limites ?, Michèle Mignon
« Je » est-il un autre ?, Michèle Mignon

Retrouvez la liste complète de nos *Toiles@penser* sur notre site internet à l'adresse **www.lapenseeetleshommes.be**, dans le Catalogue des *Toiles@penser* ou classées par année dans notre Catalogue par année.

Vous souhaitez être tenu(e) au courant de nos publications, de nos émissions radiophoniques et de nos activités ?

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
http://www.lapenséeeetleshommes.be

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons nos programmes détaillés

La Pensée et les Hommes Asbl

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 0032 (0)2 640 15 20 – 0032 (0)2 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.Be
revues@lapenseeetleshommes.be
media@lapenseeetleshommes.be

Visitez notre site
www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Fédération Wallonie-Bruxelles